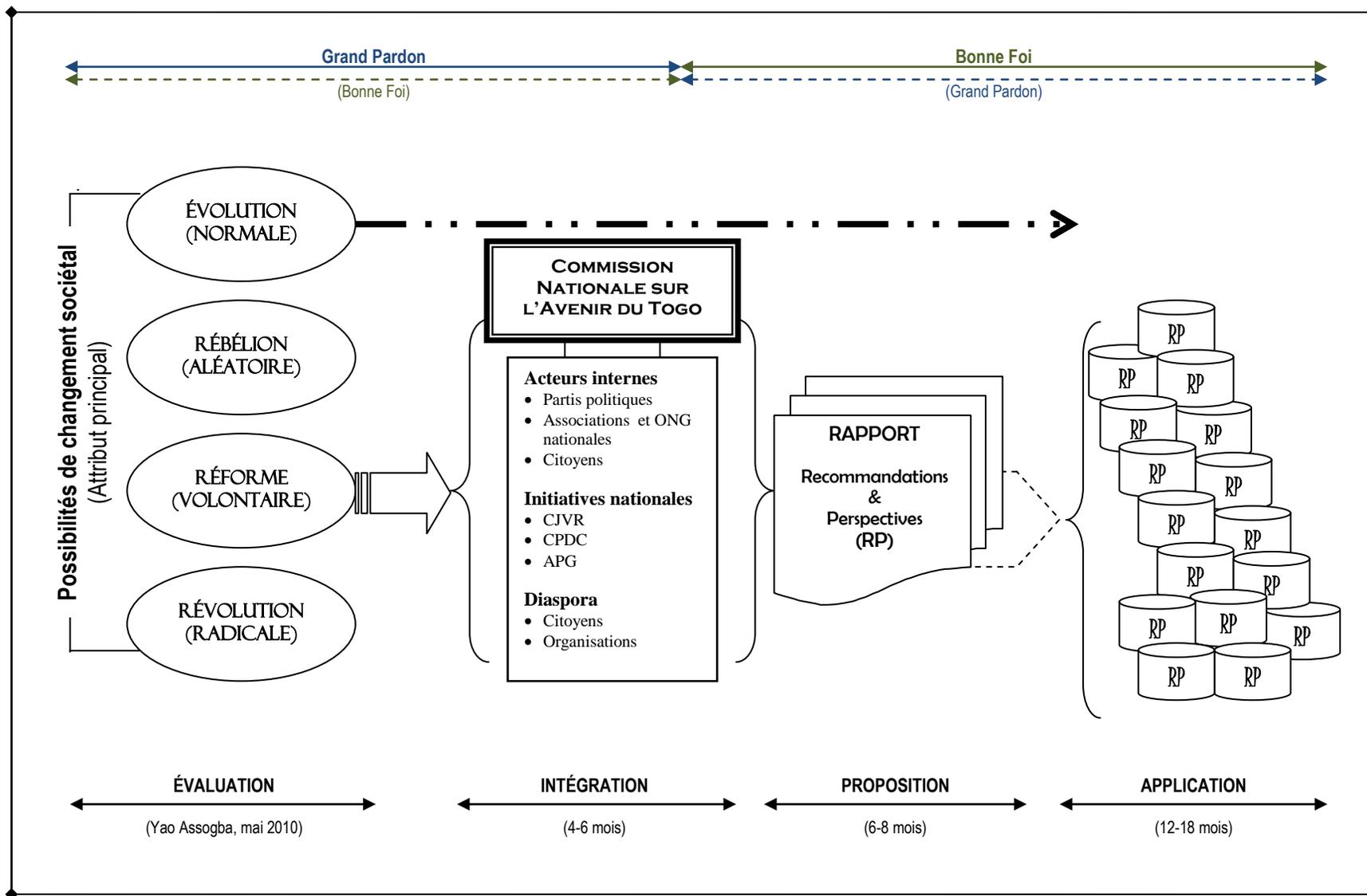


CONTINUUM du GRAND PARDON et de la BONNE FOI
 Une Appropriation Républicaine du Changement Politique en vue du Développement du Togo
 (SOUPLESSE – PARTICIPATION – RÉSULTAT)



Notes Explicatives

CONTINUUM du GRAND PARDON et de la BONNE FOI

PRÉSENTATION

Le Continuum du Grand Pardon et de la Bonne foi met en application le paradigme de la Réforme qui se trouve être nécessaire aujourd'hui au Togo. Cette Réforme –contrairement aux autres situations de possibles changements que sont la révolution, la rébellion et l'évolution- est issue de l'analyse évaluative faite par le professeur Yao Assogba. Notre modèle ici proposé, en appui à la réforme, se concrétise à travers trois composantes successives : intégration, proposition et application qui suivront dans ces Notes explicatives. En somme, le continuum met essentiellement en œuvre la Réforme à travers la mise sur pied d'une *Commission Nationale sur l'Avenir du Togo (CNAT)*. Si tant est que la situation actuelle est loin d'être satisfaisante –et c'est aussi notre résultat d'analyse et d'observation, les plus hautes autorités du Togo doivent sérieusement envisager la création de cette Commission, en toute transparence et volonté, afin d'apaiser les tensions et de fédérer les énergies ainsi que l'enthousiasme populaire sans lesquels la paix et la sérénité seront difficiles à mettre au service du développement.

PRINCIPES

Deux principes fondamentaux sont devenus incontournables dans une démarche évolutive qui tient compte de la réalité politique du Togo : le Grand Pardon (GP) et la Bonne foi (BF).

1. La BF devient un impératif catégorique à cause du manque de volonté politique, des accords divers sans lendemain, du défaut de résultats pour la jeunesse togolaise, du tribalisme persistant, etc. Longtemps présumée, particulièrement dans la situation politique togolaise, la BF a trop souvent été absente chez les uns et les autres. Aujourd'hui, elle doit se manifester à divers niveaux : dans la transparence des règles, procédures, discussions et autres; dans le partage des responsabilités, rôles, résultats, risques, ressources et autres; dans la sauvegarde des intérêts légitimes de chaque parti politique, organisation sociale, institution républicaine; etc. Désormais, toute démarche politique au Togo doit être scellée sous les conditions de la BF avec des contours explicites rigoureusement énoncés. La BF va de paire avec le GP; les deux s'entretiennent mutuellement.
2. Le GP est un ensemble d'actes politiques concrets et symboliques susceptibles de pérenniser la réconciliation nationale au Togo. Ces actes offrent la garantie que la vérité plutôt que la vengeance, le compromis plutôt que l'excès, le respect plutôt que l'humiliation présideront tous aux traitements des individus, familles et communautés dans la résolution des facteurs

de blocage politique au Togo. De ce fait, le GP est l'application d'une éthique publique en tant que visée du bien commun à travers l'usage de la « médiété » dans la résolution de tous les cas litigieux de violence politique, de manipulation de l'histoire, de tribalisme, d'avantages indus et autres, en vue d'asseoir durablement la réconciliation et favoriser la démocratie au Togo. Des modèles de GP ont permis à plusieurs pays en Afrique et à travers le monde de passer des situations dramatiques à des aubes nouvelles de démocratie. Le GP est fondateur de la démocratie autant que la BF.

COMPOSANTES

Les phases d'intégration, de proposition et d'application sont les composantes du Continuum. L'intégration, d'une durée maximale de six mois, connaîtra la création de la Commission (CNAT), sa structuration, l'élaboration de son plan de travail et de consultation des acteurs internes et externes ainsi que la prise en compte de tous les éléments qui rendraient son organisation à la fois efficace (objectifs), efficiente (coûts et moyens) qu'ouverte à la participation de tous les ayants cause dans l'avenir du Togo. La phase de proposition d'une durée de 8 mois sera dévolue aussi bien à la consultation directe et à la réception des mémoires (6 mois) qu'à la rédaction du Rapport final (2 mois). Élément important, le Rapport comportera les recommandations de la CNAT selon les avis reçus antérieurement et les perspectives retenues. Le Rapport est sous la responsabilité du président de la CNAT qui, ainsi, y engagerait sa compétence et son honneur devant l'histoire. Ces recommandations et perspectives (RP) de réformes de toute nature deviendraient opposables et obligatoires aux pouvoirs exécutifs, législatif, judiciaires ainsi qu'aux principaux acteurs concernés par le tout ou partie des dispositions retenues. La phase d'application, étalée sur 12 à 18 mois permettra la mise en œuvre effective de l'ensemble des recommandations et perspectives. Toutes les phases réunies seront guidées par le GP et la BF.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

Une période de transition pourrait être ainsi ouverte au Togo à la suite de l'application des recommandations et perspectives issues de la CNAT. Le période de transition mènera aux prochaines élections présidentielles et parlementaires crédibles et qui marqueront l'avènement effectif de la démocratie au Togo. Encore une fois, tout ceci sera fait sous le sceau inviolable de la BF et du GP, que tous les citoyens ainsi que les forces vives de la Nation togolaise, auraient consentis devant l'histoire.